

令和元年度対マダガスカル無償資金協力

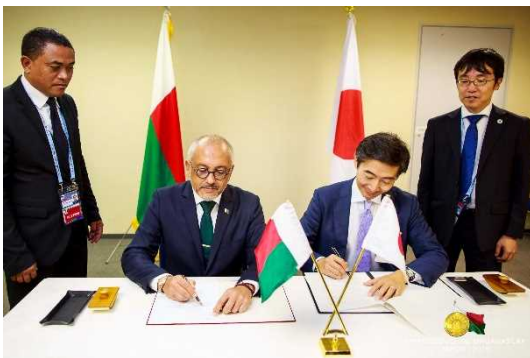
「国道二号線（アンタナナリポートアマシナ間）におけるマングル橋及び

アンツァパザナ橋改修計画」

E／N等の署名の実施

8月30日、第7回アフリカ開発会議（T I C A D 7）の開催地である横浜市において、小笠原一郎大使とアンジアンツィトゥハイナ・マダガスカル外務大臣によって、令和元年度対マダガスカル無償資金協力「国道二号線（アンタナナリポートアマシナ間）におけるマングル橋及びアンツァパザナ橋改修計画」（25.96億円）に係るE／N等署名が行われました。

本件は、マダガスカルの首都アンタナナリボ市と同国の主要国際港であるトアマシナ港を繋ぐ幹線道路、国道二号線上に位置する、老朽化した2つの橋の架け替えと2車線化を行うもので、同国の連結性強化に寄与するものです。



コミュニケは別添のとおりです。



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement du Japon contribue davantage à la dynamisation du transport des marchandises et sécurité routière à Madagascar par le « Projet d'Amélioration du Pont de Mangoro et du Pont d'Antsapazana sur la Route Nationale N°2 (Antananarivo-Toamasina) »

Signature d'un Echange de Note et d'un Accord de Don Japonais

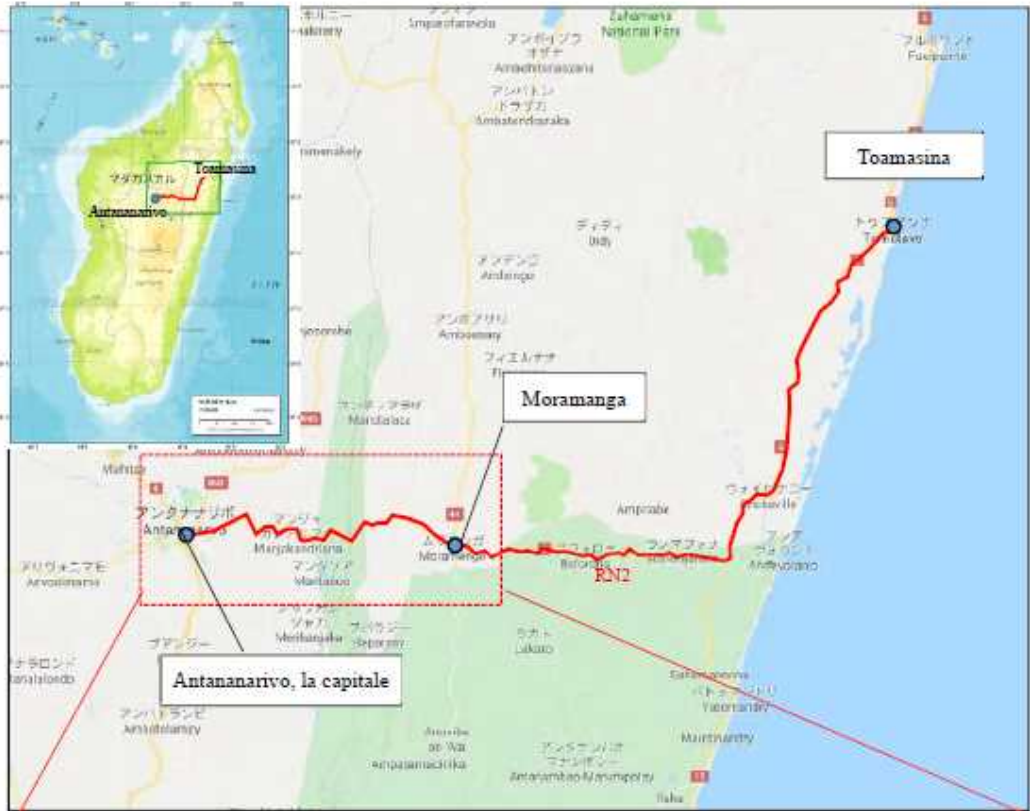
Le 30 août 2019, Son Excellence Monsieur OGASAWARA Ichiro, Ambassadeur du Japon et Son Excellence Monsieur ANDRIANTSITOHAINA Naina, Ministre malgache des Affaires Etrangères ont procédé à la signature de l'Echange de Notes portant sur le « Projet d'Amélioration du Pont de Mangoro et du Pont d'Antsapazana sur la Route Nationale N°2 (Antananarivo-Toamasina) » dont le montant s'élève à deux milliards six cent millions de Yen japonais, soit l'équivalent d'environ quatre-vingt-dix milliards d'Ariary. La signature a eu lieu à Yokohama Japon à l'occasion de la visite de Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar avec la délégation malgache pour assister à la TICAD7.

A l'état actuel, le Pont de Mangoro et le Pont d'Antsapazana sur la RN2 (voir la carte : page 2) ne permettent que le passage à une seule voie, et les véhicules ne peuvent pas se croiser, ce qui cause un goulot d'étranglement routier. L'objectif de ce projet est d'élargir chaque pont à deux voies, dotées par chaque côté de trottoirs pour les piétons, dans le but de résoudre le problème de la congestion du trafic et d'améliorer la sécurité sur les ponts. Avec la réalisation de ce projet, les deux ponts qui font actuellement 4.5m de largeur seront transformés en ponts de deux voies avec 7m de chaussée, et 1.5m de trottoirs de chaque côté (voir le dessin prévisionnel : page 3). Selon le planning actuel, le Pont d'Antsapazana s'achèvera au mois de Mars 2022, et le Pont de Mangoro au mois de Novembre 2022.

Ce n'est pas la première fois que le Japon construit des ponts à Madagascar. Depuis 1996, six (6) ponts ont été déjà construits sur la RN2 et la RN7. Bien que 20 ans ont passé depuis l'installation pour certains, ces infrastructures restent toujours en bon état, ce qui démontre un gage de qualité de la technologie japonaise. Evidemment, ce projet est fortement en lien avec le « Projet d'extension du Port de Toamasina » en cours de réalisation avec le prêt concessionnel du Gouvernement du Japon. Ce projet d'envergure de 411 millions de dollars américains vise à quadrupler le volume du fret traité au niveau du grand port d'ici 2035. Parmi les marchandises déchargées à ce port, une grande majorité est acheminée par

la RN2 vers la capitale. Logiquement, l'accroissement de la capacité du port doit être accompagné par l'amélioration de la capacité de transport de la RN2. C'est dans ce contexte que le « Projet d'élaboration du schéma directeur de développement de l'axe économique Tananarive - Toamasina (TaToM) » a été réalisé (2016-2019). Cette coopération technique sous forme d'étude de développement, mise en œuvre par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a conclu que l'amélioration de la capacité de transport de la RN2 est indispensable à la croissance de la zone économique stratégique qui relie les deux villes.

CARTE DE SITUATION DU PROJET



Dessins prévisionnels à l'achèvement

1. Pont de Mangoro



Dessin prévisionnel du Pont de Mangoro à l'achèvement (1)



Dessin prévisionnel du Pont de Mangoro à l'achèvement (2)

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Madame Anna RAMANANJOELINA, Assistante à la section de la coopération, Ambassade du Japon Tel 20 22 493 57 – ramananjoelina.anna.nivosoa@tv.mofa.go.jp

Madame RAZAFIMAHEFA Manoela, Chargée de Programme, JICA Madagascar –
Tel 20 22 300 13 – RazafimahefaManoela.MR@jica.go.jp